



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/916
5 octobre 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 5 OCTOBRE 1998, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR
LES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, DE LA FÉDÉRATION DE
RUSSIE ET DU PORTUGAL AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la Déclaration des Ministres des affaires étrangères des trois États observateurs du processus de paix en Angola sur la situation en Angola, en date du 24 septembre 1998, et celui de la lettre adressée le même jour au dirigeant de l'União Nacional para Independência Total de Angola (UNITA), M. Jonas Savimbi.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Portugal
auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) A. MONTEIRO

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la
Fédération de Russie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) S. LAVROV

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim des
États-Unis d'Amérique auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) A. BURLEIGH

ANNEXE I

Déclaration des Ministres des affaires étrangères des États
observateurs du Protocole de Lusaka, rendue publique
le 24 septembre 1998

Les Ministres des affaires étrangères des trois États observateurs du processus de paix en Angola – les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie et le Portugal (la troïka) – se sont réunis le 24 septembre 1998 au Siège de l'Organisation des Nations Unies pour examiner la situation critique en Angola.

Au vu des derniers événements survenus en Angola, la troïka :

- Souligne qu'il ne peut y avoir aucune solution militaire du conflit en Angola, et demande au Gouvernement angolais et à l'União Nacional para a Independência Total de Angola (UNITA) de rechercher un règlement politique;
- Souligne la validité des "Acordos de Paz", du Protocole de Lusaka et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, qui sont à la base du processus de paix;
- Exige de l'UNITA qu'elle s'acquitte immédiatement et sans condition des obligations qui lui incombent en vertu du Protocole de Lusaka et mette un terme à toutes ses activités militaires;
- Déclare appuyer fermement les efforts déployés par le Secrétaire général et son Représentant spécial, M. Issa Diallo, pour relancer le processus de paix en tenant des consultations avec le Gouvernement angolais et avec l'UNITA;
- En appelle au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies pour qu'il maintienne son engagement vis-à-vis du processus de paix en Angola ainsi qu'une présence appropriée de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola pour appuyer le processus de paix.

ANNEXE II

Lettre datée du 24 septembre 1998, adressée à M. Jonas Savimbi
par le Secrétaire d'État des États-Unis, le Ministre des affaires
étrangères de la Fédération de Russie et le Ministre des affaires
étrangères du Portugal

Nous tenons à exprimer la vive inquiétude que nous inspirent les informations récentes faisant état de la reprise des combats à Lunda Norte, Uige et dans d'autres secteurs de l'Angola. En tant que troïka des observateurs du processus de paix de Lusaka, nous jugeons inquiétante la perspective de voir les destructions et les souffrances qui ont accompagné les deux années de guerre civile ayant suivi les élections de 1992 être à nouveau imposées au peuple angolais.

La guerre totale n'est pas inévitable. Il est possible d'éviter la reprise des hostilités si l'UNITA honore les engagements qu'elle a pris lors des négociations de Lusaka en 1994. L'UNITA et vous-même avez proposé plusieurs calendriers permettant d'étendre inconditionnellement l'administration de l'État à l'ensemble du territoire angolais. Pourtant, aujourd'hui, les villes d'Andulo, Bailundo, Mungo et N'Harea demeurent sous le contrôle de l'UNITA. De plus, au cours des six derniers mois, les troupes de l'UNITA ont repris les villes auxquelles l'État avait précédemment étendu son administration. La démilitarisation de l'UNITA, conformément au Protocole de Lusaka, n'a pas été menée à bien. Pour sa part, le Gouvernement angolais a largement rempli les obligations qui lui incombent en vertu du Protocole de Lusaka.

La communauté internationale a consacré beaucoup de ses ressources, de son temps et de son énergie à négocier et à mettre en oeuvre le Protocole de Lusaka. En tant que membre de la troïka, nous restons déterminés à mettre fin aux combats qui ravagent votre pays depuis plus de 30 ans. Comme vous le savez, la communauté internationale est unanime à considérer que, si le Gouvernement angolais a récemment agi de façon contraire aux dispositions de l'Accord de Lusaka et s'il y a eu des cas de mauvais traitements infligés par la police à des partisans de l'UNITA, c'est l'UNITA qui porte la responsabilité principale de la rupture du processus de paix de Lusaka et du fait que l'on s'achemine vers la guerre.

Nous vous demandons donc instamment d'abandonner immédiatement tout espoir de réaliser vos objectifs politiques par des opérations militaires. Après plus de deux décennies de guerre civile intermittente, le respect intégral, immédiat et sans ambiguïté du processus de paix de Lusaka est la seule option valable permettant d'assurer la survie de l'UNITA en tant qu'entité politique.

La situation actuelle est précaire. Vous êtes le seul à pouvoir l'inverser en prenant contact d'urgence avec le Président Dos Santos pour examiner la façon dont l'UNITA pourrait conclure le processus de paix, et pour arrêter en commun les mesures immédiates nécessaires pour éviter la guerre. C'est la dernière chance qui s'offre à l'UNITA d'assumer un rôle légitime et constructif au sein du corps politique angolais. Si vous ne réagissez pas en prenant des mesures irréversibles, par exemple en permettant à l'administration de l'État de s'étendre à tout le territoire angolais et en procédant à une démilitarisation

/...

totale, il ne nous restera et il ne restera plus aux autres qu'à tirer la conclusion que vous ne voulez pas la paix.

Enfin, nous voudrions faire observer que la communauté internationale condamnera dans les termes les plus vigoureux une décision de l'UNITA de repartir en guerre, au mépris des efforts considérables que la communauté internationale a consentis pour préserver la paix. De plus, nos gouvernements ne toléreront aucune tentative que l'UNITA ferait pour prendre pour cible des ressortissants étrangers ou des entreprises commerciales dans le cadre de toute opération menée contre le Gouvernement angolais.

Monsieur Savimbi, il n'est pas encore trop tard pour éviter aux partisans de l'UNITA et au peuple angolais en général les horreurs et les destructions d'une autre guerre totale. Nous vous enjoignons de vous engager sur la route du succès et d'honorer les engagements que vous avez souscrits vis-à-vis du Protocole de Lusaka en faisant une dernière tentative pour donner sa chance à la paix.

Le Secrétaire d'État,
États-Unis d'Amérique

Madeline K. ALBRIGHT

Le Ministre des affaires
étrangères,

Fédération de Russie

Igor IVANOV

Le Ministre des affaires
étrangères,

Portugal

Jaime GAMA
